

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'IAE
du Mardi 23 mars 2010**

Présents:

Mademoiselle Mercier

Mesdames Alphonse Tilloy, Berger Douce, Burdeau, Hallot Gauquié

Messieurs Cazorla, Baert, Leleu, Ribot, Delcroix, Schneider, Zingraff, Cense, Van Nieuwenhove.

Représentés:

Monsieur Laine (représenté par Monsieur Cazorla)

Madame Kras (représentée par Madame Alphonse Tilloy)

Monsieur Despinoy (représenté par Monsieur Cazorla)

Monsieur Gros (représenté par Monsieur Leleu)

Monsieur Marchant (représenté par Monsieur Cazorla)

Excusé :

Monsieur Coutellier

➤ **Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu du conseil du 15 décembre 2009.
- Point sur les habilitations
- Audit Interne
- Approbation du compte financier
- Questions diverses

A la suite des élections ayant conduit au renouvellement du Conseil de l'IAE, il est procédé à l'installation des nouveaux membres.

Monsieur Leleu, en tant que Directeur de l'IAE et membre élu du Conseil, vérifie le quorum puis déclare le Conseil ouvert.

En vertu des statuts de l'IAE, le nouveau Conseil désigne trois personnalités siégeant au titre des personnalités extérieures.

Sur proposition de Monsieur Leleu, Messieurs Cazorla et Despinoy sont élus à l'unanimité des voix.

S'agissant de la troisième personnalité, les membres du Conseil décident à l'unanimité de procéder à sa désignation au cours de la prochaine séance du Conseil.

Toujours en vertu des statuts de l'IAE, il est procédé à l'élection du nouveau Président du Conseil d'Institut. Monsieur Cazorla est élu à l'unanimité des voix.

Il est ensuite décidé à l'unanimité de reporter l'élection du Vice-Président du Conseil à la prochaine séance.

L'installation du nouveau Conseil ayant été réalisée et les désignations et élections achevées, les membres invités sont priés de rejoindre les conseillers élus. Monsieur Cazorla, qui figurait parmi les personnes invitées est informé de son élection à la Présidence du Conseil. C'est dès lors à ce titre qu'il siège.

Monsieur Cazorla souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.

1. Approbation du compte rendu du 15 décembre 2009

M Cazorla présente le compte rendu du 15 décembre 2009.

Madame Berger-Douce fait remarquer qu'elle ne figure pas dans la liste des personnes présentes, alors qu'elle était présente.

Cette remarque étant prise en compte le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les habilitations

M Cazorla cède la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu rappelle l'historique entourant la campagne d'habilitation des formations dispensées à l'IAE, en particulier celui touchant aux Masters. Après avoir salué le fait que l'IAE avait pu bénéficier du soutien actif de ses partenaires, parmi lesquels Valenciennes Métropole et la CGPME, ainsi que des membres du Conseil, Monsieur Leleu transmet au Conseil l'information selon laquelle d'après certaines sources l'ensemble des parcours seraient habilités.

Monsieur Schneider informe le Conseil du fait que Madame Létard a suivi de près le dossier.

Monsieur Leleu remercie à nouveau l'ensemble des partenaires pour leur précieux appui. Il insiste sur son attachement à l'enseignement supérieur public et rappelle que la proportion de boursiers à l'IAE dépasse 60%, et qu'une remise en cause de l'IAE de Valenciennes empêcherait une partie non négligeable de ces étudiants de poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil sur ces problématiques.

3. L'audit interne

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu indique qu'un audit interne a été établi pour l'année 2009-2010 retraçant l'ensemble des événements survenus depuis le mois de mai 2009.

Mesdames Alphonse-Tilloy et Hallot-Gauqué ainsi que Monsieur Leleu commentent le document remis aux conseillers.

L'un des usagers présents s'interroge, suite à l'invitation de Monsieur Cazorla, sur la date choisie pour la tenue des élections des représentants des usagers au Conseil de l'IAE, à savoir fin avril. Il est rappelé aux étudiants que ces élections ont lieu car les précédentes organisées n'ont donné lieu à aucun dépôt de candidature valide. Or, en raison de la tenue d'élection au sein de l'UVHC, de l'approche des vacances scolaires et des délais liés à l'organisation de telles élections, ces dates sont les seules envisageables. De surcroît la semaine au cours de laquelle aura lieu le vote est la dernière semaine de cours des étudiants de l'IAE, aussi leur présence ne doit pas poser problème.

Madame Burdeau demande si des précisions peuvent être apportées concernant le déménagement de l'IAE sur le site du Mont Houy. Monsieur Leleu affirme que ce déménagement n'aura probablement pas lieu avant 2013.

Il est ensuite procédé au vote.

Vote à l'unanimité

4. Compte financier

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Le compte financier ayant fait l'objet d'une présentation dans le cadre du point portant sur l'audit interne, il est procédé au vote.

Vote à l'unanimité.

5. Questions diverses

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu qui souhaite soumettre au vote du Conseil la convention de partenariat entre la Faculté de Droit, Economie et Gestion et l'IAE.

Cette convention vise à sceller le travail entrepris entre les deux composantes et portant sur deux formations communes, la Licence Economie Gestion et le Master Développement Local, Entrepreneuriat et Développement Solidaire (DLEES).

Monsieur Leleu présente la convention et sa portée aux conseillers.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil.

Il est ensuite procédé au vote.

Vote à l'unanimité à deux abstentions près.

Monsieur Cazorla souhaite ensuite revenir sur certaines questions qui avaient été soulevées au cours des précédents conseils, notamment par les représentants des usagers qui transmettent aux conseillers une liste de réclamations.

Il laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu informe les membres du Conseil du fait que l'informaticien des Tertiales s'est rapproché des présidentes des associations AESG et CCA pour leur proposer la mise à disposition d'ordinateurs.

Monsieur Leleu aborde ensuite la problématique de l'entretien des bâtiments. Une commission de sécurité va passer prochainement afin de faire le point sur les travaux à effectuer (fenêtres,...). Suite à une remarque d'un conseiller, il indique que certains désagréments, tels que des coupures d'eau, sont liées à des travaux d'entretien réalisés par les services techniques (ex : temps de séchage inhérent au changement des tuyaux en PVC des canalisations).

Après cette mise au point, Monsieur Leleu annonce que le portail du parking est toujours hors service et que des travaux sont prévus, qui devraient durer un certain temps. Il est proposé de contacter Madame Dutilleul, ingénieur Hygiène et Sécurité de l'UVHC, afin qu'elle demande à Monsieur Steffe, agent assermenté, de contrôler les entrées sur le parking de l'Université.

Les représentants des usagers font remarquer qu'ils n'ont pas accès à l'annuaire des anciens. Il leur est rappelé qu'il a été décidé que l'accès aux données de l'annuaire des anciens serait réservé aux diplômés de l'IAE. Madame Hallot-Gauquié affirme que les étudiants de Masters diplômés de la Licence de l'IAE pourraient donc y avoir accès. Monsieur Leleu souligne que l'association des anciens, l'ADAE, souffre d'un manque d'implication de la part de ses membres.

Les étudiants souhaiteraient que des procédés de reprographie soient mis à leur disposition.

Une discussion s'engage entre les membres du conseil à propos de ces problématiques.

Monsieur Leleu annonce qu'il a, avec le Doyen de la FDEG et le Directeur de l'IPAG, porté à la connaissance du Bureau Elargi les dysfonctionnements qui touchaient le site des Tertiales.

Monsieur Cazorla souhaite qu'un courrier soit envoyé à Madame la Présidente de l'UVHC pour la sensibiliser à nouveau sur ce point.

Les représentants des usagers s'interrogent sur le classement des formations de l'IAE, notamment du Master CCA, dans les guides SMBG et Lamy. Selon eux l'IAE souffre d'une communication désastreuse.

Monsieur Leleu, preuve à l'appui, leur montre que les formations de l'IAE figurent dans le guide Lamy. En revanche elles ne figurent pas dans le guide SMBG.

Monsieur Leleu indique qu'il a préparé les dossiers lui-même, les Responsables Pédagogiques ne s'en étant pas inquiété. SMBG a en outre perdu les fichiers après leur envoi. Ce qui explique l'absence de l'IAE de Valenciennes dans ce guide.

Il insiste également sur le fait que Madame Caron, la responsable communication de l'UVHC, est partie en congés maternité sans être remplacée. Aussi certaines actions de communication, comme par exemple la refonte du site internet de l'IAE, sont restés au point mort.

L'un des représentants des usagers souhaite connaître les modalités de recrutement des vacataires. Il demande s'ils ont des obligations. Monsieur Leleu lui répond qu'en dehors des cours qu'ils sont tenus d'assurer, ils doivent respecter le programme qui leur a été communiqué, corriger leurs copies, rendre les notes avant les jurys,...

Les usagers font remarquer que certains enseignants perdent leurs copies. Ils souhaitent que les enseignants fournissent obligatoirement des corrigés et doivent rendre les notes au bout d'un certain délai fixé dès leur recrutement.

D'après Monsieur Leleu imposer de telles contraintes pourrait conduire à un désengagement des professionnels qui fournissent déjà un travail important.

Monsieur Leleu propose ensuite aux conseillers que soit abordée la question des subventions aux associations.

Après avoir présenté les projets envisagés par les différentes associations, il est proposé au Conseil d'allouer une subvention de 1697€ au BDE et 860€ à l'association EMPME.

Il est procédé au vote.

Vote à l'unanimité.

MM Cazorla et Leleu, remercient l'ensemble des conseillers et lèvent la séance.